

**SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit****Nom du produit** Silicone Bath Oil 50 cSt**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisation recommandée** Huile pour bain à température constante**Utilisations déconseillées** Aucune information disponible**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Fournisseur**Cannon Instrument Company  
2139 High Tech Rd.  
State College, PA 16803-1733  
TEL: (814) 353-8000; (800) 676-6232**Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec****Adresse e-mail** Pas d'information disponible**1.4. Numéro d'appel d'urgence****Téléphone en cas d'urgence** + 1 (800) 255-3924 États-Unis, CHEM-TEL Inc.  
+1 (813) 248-0585 International, CHEM-TEL Inc. (appel en PCV recommandé)

Europe	112
--------	-----

**SECTION 2. Identification des dangers****2.1. - Classification de la substance ou du mélange****RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008**

Non classé

**Dangers physiques**

aucun(e)

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Non classé

**2.3. Autres informations**

Peut être irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

**SECTION 3. Composition/informations sur les composants****3.1. Substances****3.2. Mélanges**

Nom Chimique	No.-CE	No.-CAS	Pour cent en poids	Classification de substance SGH - L'Union Européenne	No REACH.
Poly(dimethylsiloxane)	-	63148-62-9	100		donnée non disponible

**Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cette Section, voir Section 16**

## SECTION 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

<b>Contact avec les yeux</b>	Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Consulter un médecin en cas d'irritation persistante.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver à l'eau chaude et au savon. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
<b>Ingestion</b>	Ne PAS faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Faire appel à une assistance médicale.
<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Faire appel à une assistance médicale.
<b>Protection pour les secouristes</b>	Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Symptômes/effets les plus importants</b>	Irritation.
---	-------------

### 4.3. Indications quant à une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

<b>Avis aux médecins</b>	Traiter de façon symptomatique.
--------------------------	---------------------------------

## SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### **Moyens d'extinction appropriés**

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

#### **Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité**

Pas d'information disponible.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

#### **Les dangers particuliers résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits**

Aucun en particulier.

### 5.3. Conseils aux pompiers

#### **Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu**

Comme lors de tout incendie, porter un équipement respiratoire autonome et un équipement complet de protection.

## SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Consulter la Section 8 pour les équipements de protection individuelle.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Endiguer. Endiguer et récupérer le déversement avec une matière absorbante non combustible, comme le sable, la terre, la terre de diatomées ou la vermiculite, et placer dans un récipient pour élimination conformément aux réglementations locales/nationales (voir Section 13). Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 12 pour toute information supplémentaire.

## SECTION 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### **Manipulation**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Porter un équipement de protection individuel.

#### **Mesures d'hygiène**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

### 7.2. Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

#### **Scénario d'exposition**

Pas d'information disponible.

#### **Autres lignes directrices**

Pas d'information disponible.

## SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### **Limites d'exposition**

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de substance dangereuse dont les limites d'exposition professionnelle auraient été établies par les organismes de régulation locaux.

#### **Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail**

Ce produit, sous sa forme commercialisée, ne contient aucune matière dangereuse avec des limites de concentration biologiques établies par les organes régionaux compétents

#### **Dose dérivée sans effet**

Pas d'information disponible.

#### **La concentration prévisible sans effet (PNEC)**

Pas d'information disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### **Mesures d'ordre technique**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

#### **Équipement de protection individuelle**

Choisir les équipements de protection individuelle conformément aux normes CEN

#### **Protection des yeux**

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

<b>Protection de la peau et du corps</b>	Vêtements de protection à manches longues.
<b>Protection des mains</b>	Gants de protection.
<b>Protection respiratoire</b>	Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des masques appropriés et agréés.
<b>Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement</b>	Pas d'information disponible

## SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide	Aspect	incolore
Odeur	inodore		
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques/ - Méthode</u>	
<b>pH</b>	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
<b>Point/intervalle de fusion</b>	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	>65 °C	Aucun à notre connaissance	
<b>Point d'éclair</b>	> 120 °C	coupelle fermée	
<b>Taux d'évaporation</b>	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
<b>Limites d'inflammation dans l'air</b>	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
<b>Pression de vapeur</b>	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
<b>Densité de vapeur</b>	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
<b>Densité relative</b>	donnée non disponible 0.97	Aucun à notre connaissance	
<b>Hydrosolubilité</b>	Insoluble dans l'eau.	Aucun à notre connaissance	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Soluble dans les solvants.	Aucun à notre connaissance	
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
<b>Température de décomposition</b>	donnée non disponible	Aucun à notre connaissance	
<b>Viscosité</b>	50 cSt @ 25°C	Aucun à notre connaissance	
<b>Propriétés explosives</b>	Pas d'information disponible		
<b>Propriétés comburantes</b>	Pas d'information disponible		
<b>9.2. Autres informations</b>			
<b>Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)</b>	Pas d'information disponible		

## SECTION 10. Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Non réactif dans des conditions normales

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone Dioxyde de silicium. Formaldéhyde.

## SECTION 11. Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë****Informations sur le produit****Inhalation****Contact avec les yeux****Contact avec la peau****Ingestion**

.

L'inhalation de poussières peut provoquer l'irritation de l'appareil respiratoire.  
Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.  
Aucun danger connu pour les contacts avec la peau. En cas de contact répété ou prolongé, peut provoquer des effets sur la peau localisés incluant dermatite de contact, sécheresse cutanée ou éruption.  
L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Nom Chimique	DL50 oral	DL50 dermal	CL50 par inhalation
Poly(dimethylsiloxane)	> 24 g/kg ( Rat ) > 17 g/kg ( Rat )	> 2 g/kg ( Rabbit )	

**Respiratory or Skin Sensitization** Pas d'information disponible  
**effets mutagènes** Pas d'information disponible  
**effets cancérogènes** Pas d'information disponible

**Toxicité pour la reproduction** Pas d'information disponible  
**Toxicité pour le développement** Pas d'information disponible  
**Toxicité systémique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)** Pas d'information disponible  
**Toxicité systémique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)** Pas d'information disponible  
**Danger en cas d'aspiration** Pas d'information disponible.

## SECTION 12. Informations écologiques

**12.1. Toxicité****Effets écotoxicologiques**

Ne contient aucune substance connue comme dangereuse pour l'environnement à des concentrations significatives.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas d'information disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'information disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas d'information disponible

**12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB**

Pas d'information disponible

**12.6. Autres effets nocifs**

Ce produit ne contient aucun disrupteur endocrinien connu ou suspecté.

## SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus / produits non utilisés** Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

**Emballages contaminés** Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

**SECTION 14. Informations relatives au transport**

**Remarque :** Il est possible que les informations fournies ci-dessous ne s'appliquent pas à toutes les situations d'expédition. Consulter les réglementations sur les marchandises dangereuses pour prendre connaissance des exigences supplémentaires et des exigences d'expédition spécifiques du mode, des matières et des quantités.

**IMDG/IMO**

<b>14.1. Numéro ONU</b>	non réglementé.
<b>14.2. Nom d'expédition</b>	non réglementé.
<b>14.3. Classe de danger</b>	non réglementé.
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	non réglementé.
<b>Description</b>	Non applicable.
<b>14.5. Polluant marin</b>	aucun(e)
<b>14.6. Dispositions spéciales</b>	aucun(e)
<b>14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC</b>	Pas d'information disponible

**RID**

<b>14.1. Numéro ONU</b>	non réglementé.
<b>14.2. Nom d'expédition</b>	non réglementé.
<b>14.3. Classe de danger</b>	non réglementé.
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	non réglementé.
<b>Description</b>	Non applicable
<b>14.5. Danger pour l'environnement</b>	Aucun(e)
<b>14.6. Dispositions spéciales</b>	aucun(e)

**ADR**

<b>14.1. Numéro ONU</b>	non réglementé.
<b>14.2. Nom d'expédition</b>	non réglementé.
<b>14.3. Classe de danger</b>	non réglementé.
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	non réglementé.
<b>Description</b>	Non applicable
<b>14.5. Danger pour l'environnement</b>	Aucun(e)
<b>14.6. Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)

**ICAO**

<b>14.1. Numéro ONU</b>	non réglementé.
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	non réglementé.
<b>14.3. Classe de danger</b>	non réglementé.
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	non réglementé.
<b>Description</b>	Non applicable
<b>14.5. Danger pour l'environnement</b>	Aucun(e)
<b>14.6. Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)

**IATA**

<b>14.1. Numéro ONU</b>	non réglementé.
<b>14.2. Nom d'expédition</b>	non réglementé.
<b>14.3. Classe de danger</b>	non réglementé.
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	non réglementé.
<b>Description</b>	Non applicable
<b>14.5. Danger pour l'environnement</b>	Aucun(e)
<b>14.6. Dispositions spéciales</b>	Aucun(e)

## SECTION 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement applicable à la substance ou au mélange

#### Inventaires internationales

Contactez le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

<b>TSCA</b>	Est conforme à (aux)
<b>Union Européenne</b>	Est conforme à (aux)
<b>DSL/NDSL</b>	Est conforme à (aux)
<b>PICCS</b>	Est conforme à (aux)
<b>ENCS</b>	Est conforme à (aux)
<b>La Chine</b>	Est conforme à (aux)
<b>AICS</b>	Est conforme à (aux)
<b>KECL</b>	Est conforme à (aux)

**PICCS** - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

**ENCS** - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

**IECSC** - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques

**KECL** - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'information disponible

## SECTION 16. Autres informations

#### Les principales références bibliographiques et sources de données

[www.ChemADVISOR.com/](http://www.ChemADVISOR.com/)

**Date d'émission** 24-avr.-2014

**Date de révision** 28-déc.-2017

**Révision** Mettre à jour au format.

La présente Fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (UE) 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006

#### Clause de non-responsabilité

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité